Parents d'élèves

Vos préoccupations :

- Qualité de l'enseignement, continuité pédagogique
- Evaluations justes basées sur le contrat de confiance avec l'enseignant
- Une pédagogie innovante et une vie scolaire qui favorisent l'épanouissement de l'élève
- Orientation
- Equivalence des diplômes
- Information régulière et qualité du dialogue avec les enseignants et la direction
- Coût de la scolarité
- Bourses scolaires
- Participation des parents à la vie et à la gestion des établissements
- Transmission des difficultés locales aux organes de tutelle
- Investissements immobiliers
- Evolution des relations contractuelles entre l'AEFE et les établissements conventionnés

Pour faire le lien avec les parents d'élèves du réseau

www.fapee.com

La FAPEE met à votre disposition :

- Des *e-groupes régionaux* pour partager vos sujets, expériences et bonnes pratiques
- Une lettre régulière d'information

Pour vous inscrire : info@fapee.com

Nos Objectifs :

L'Avenir du réseau d'enseignement français

- Contenir les frais de scolarité
- Abonder le budget bourses
- Créer des bourses d'établissement pour les élèves dont les familles connaissent des difficultés ou pour les élèves nationaux méritants
- Obtenir que l'AEFE ait les moyens de ses missions
- Dégager une enveloppe pour les besoins immobiliers

Le développement d'un enseignement de qualité, plurilingue, accueillant et ouvert sur le pays d'accueil

- Maintien de 50% d'enseignants titulaires
- Formation continue et rémunérations satisfaisantes des personnels recrutés locaux
- Pédagogie innovante, pédagogie de projet
- Evaluations par compétences harmonisées avec les autres systèmes d'enseignement
- Enseignement bilingue dès le primaire, créations de sections internationales
- Prise en compte du handicap et volonté de mener tous les élèves le plus loin possible
- Education à l'orientation active
- Reconnaissance locale des diplômes

Associer tous les parents a la scolarité de leurs enfants et au devenir de leur etablissement dans un reel partenariat

FAPEE
101, bd Raspail 75006 Paris
+33 1 45 44 08 49

FAPEE

Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger

La FAPEE est la seule fédération compétente sur les problématiques spécifiques de l'enseignement français à l'étranger. Elle a été créée en 1980 par des élus et des parents de toutes nationalités. Elle regroupe exclusivement des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français dans le monde (EGD, conventionnés, homologués).

Elle est indépendante de tout groupement politique, syndical ou religieux.

Elle est reconnue d'utilité publique et contribue activement aux structures de gestion et de concertation de l'enseignement français à l'étranger

Elle a professionnalisé la représentation des parents d'élèves du réseau pour qu'aujourd'hui ils soient partie prenante de ses orientations stratégiques et promoteurs de son évolution pédagogique

La FAPEE siège au Conseil d'Administration de l'AEFE, à la Commission Nationale des Bourses, et, à travers son président, au Conseil d'Administration de la Mission Laïque Française

Elle réunit des APE indépendantes de plus de 160 établissements sur tous les continents.

Elle est au service de tous les parents.

UPE – Union der Elternvertreter (Union des Parents d'Élèves)

Mitglied des Verbandes der Elternvertretervereine französischer Auslandsschulen (FAPEE)

upemunich1@googlemail.com - www.upemunich.net

Le Partenariat : des parents impliqués, des établissements à l'écoute

✴ **Au niveau de chaque établissement la FAPEE promeut un partenariat Ecole-parents reposant sur des engagements réciproques et de bonnes pratiques. Elle demande à l'établissement de :**

- Instituer des réunions régulières avec le bureau de l'APE
- Aider l'APE à mobiliser les parents pour l'école
- Ouvrir l'école à l'APE et aux parents : travail sur l'écoute, la communication, l'appartenance
- Associer les parents à la réflexion budgétaire dans un souci de transparence financière,
- Impliquer toute la communauté éducative dans le projet d'établissement
- Consulter et informer régulièrement les parents dans l'élaboration et le suivi des projets immobiliers
- Associer les APE aux discussions concernant l'accès aux universités locales
- Décider avec l'APE du mode de désignation des PE délégués de classe très tôt dans l'année pour que tous les parents aient des interlocuteurs et médiateurs identifiés
- Organiser la réunion de pré-rentrée de toute la communauté éducative, présenter les nouveaux enseignants
- Systématiser pour chaque classe la présentation de l'équipe pédagogique
- Systématiser la présentation du programme et des évaluations pour permettre aux élèves et aux parents de se situer dans les apprentissages
- Mettre en place une pédagogie innovante, faisant une large part au plurilinguisme de nos élèves, et favoriser l'évaluation positive
- Penser les temps d'enseignement hors temps scolaire, valoriser l'engagement des élèves (implication citoyenne...), leurs compétences transversales et les mentionner dans le bulletin trimestriel et le dossier scolaire
- **Contenir les frais de scolarité et penser un dispositif des bourses scolaires afin de maintenir les classes moyennes dans les établissements**

✴ **Les engagements des parents et de l'APE**

- **Parents : La co-éducation suppose de suivre la scolarité de son enfant, s'intéresser à l'école comme lieu de vie et de formation**
- **APE :**
  - Présenter et valoriser l'établissement auprès des nouveaux parents et des relations extérieures
  - Inciter fortement les parents à participer aux réunions/conférences organisées par l'école
  - Inciter fortement les parents à s'engager à donner bénévolement un temps au bénéfice de l'école pour aider et animer l'école
  - Inciter fortement les parents à participer aux différentes instances consultatives et décisionnelles en valorisant aussi l'importance spécifique des instances lycéennes (CE, CVL, CESC…)

✴ **Au niveau de la FEDERATION, elle :**

- **Organise** des réunions d'information et d'échanges avec le service pédagogique et les responsables de **l'AEFE** et de la **MLF**
- **Soutient et suit les dossiers de ses adhérents** et les assiste dans leurs démarches auprès de l'AEFE et de la MLF

- **Est force de proposition** et participe aux réflexions sur les orientations stratégiques et éducatives du réseau (Réflexion sur l'avenir du réseau, Plan d'Orientation stratégique de l'AEFE, Document d'Orientation stratégique de la MLF, refonte du *Guide du bon usage de la convention, Charte de l'enseignement français, circulaire sur les instances*…)
- **Informe et forme les parents :**
  - **Lettres d'information, rédaction de guides** (*Guide du parent d'élève "Comprendre et Agir")*, **aide à la rédaction des statuts** d'APE gestionnaires et non gestionnaires
  - **Rencontres régionales de responsables de conseils de gestion et d'APE**
  - **Forums et colloques thématiques** (**Etats généraux de l'enseignement de l'arabe**, orientation dans le supérieur, **enseignement international**, évaluation...)
  - **Assemblée Générale annuelle** où sont évoqués librement **tous les sujets de l'enseignement français à l'étranger et de l'éducation**